

CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT



3 EN 1

Règle du jeu



OBJECTIFS

Connaître la Convention Relative aux Droits de l'Enfant.

PUBLIC

Collèges, lycées

PRÉPARATION DU JEU

Prévoir une table par équipe + 1 table pour les cartes jaunes, 1 pour les cartes bleues et 1 pour les cartes vertes. Toutes les tables sont réparties dans la salle.

CHACUN POUR SOI OU EN ÉQUIPE

Ce jeu peut se jouer en individuel (2 à 5 joueurs) ou en équipe (2 à 5 équipes de 3 joueurs).

DÉBUT DE PARTIE

Chaque équipe (ou chaque joueur) reçoit 3 cartes jaunes (début de la fiche « article de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant »)

Le but du jeu est de compléter chaque fiche pour obtenir l'article complet (résumé)

Les cartes jaunes sont posées en tas, face cachée, sur une table.

Les cartes bleues, d'une part, et vertes, d'autre part, sont éparpillées, face visible, sur les deux autres tables.

JOUER

Les joueurs prennent connaissance de leurs cartes et doivent compléter leurs fiches en allant chercher les compléments sur les autres tables.

Quand une fiche est complète, les joueurs prennent la première fiche jaune du tas.

Les équipes doivent toujours avoir 3 fiches en cours sauf lorsque le tas jaune est épuisé.

Les cartes doivent rester sur les tables. Les joueurs doivent mémoriser les articles.

Ils ne peuvent prendre qu'une carte chacun à la fois. Si la carte ne correspond

pas à leur article, ils doivent la remettre sur la table correspondante.

Les joueurs peuvent s'aider du résumé de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant.

FIN DE PARTIE

La durée de la partie est définie à l'avance :

- Soit c'est le temps qui s'impose (30 minutes, 45 minutes...)
- Soit c'est la première équipe qui a complété n fiches
- Soit c'est lorsque toutes les fiches sont complètes

Quand la partie est terminée, chaque équipe choisit un de ses articles et le commente aux autres équipes.

Un cas réel est proposé au débat.